247 MARSEILLE. — Vue Panoramique du Fort Saint-Jean. — LL.
Collect.J-A.C.

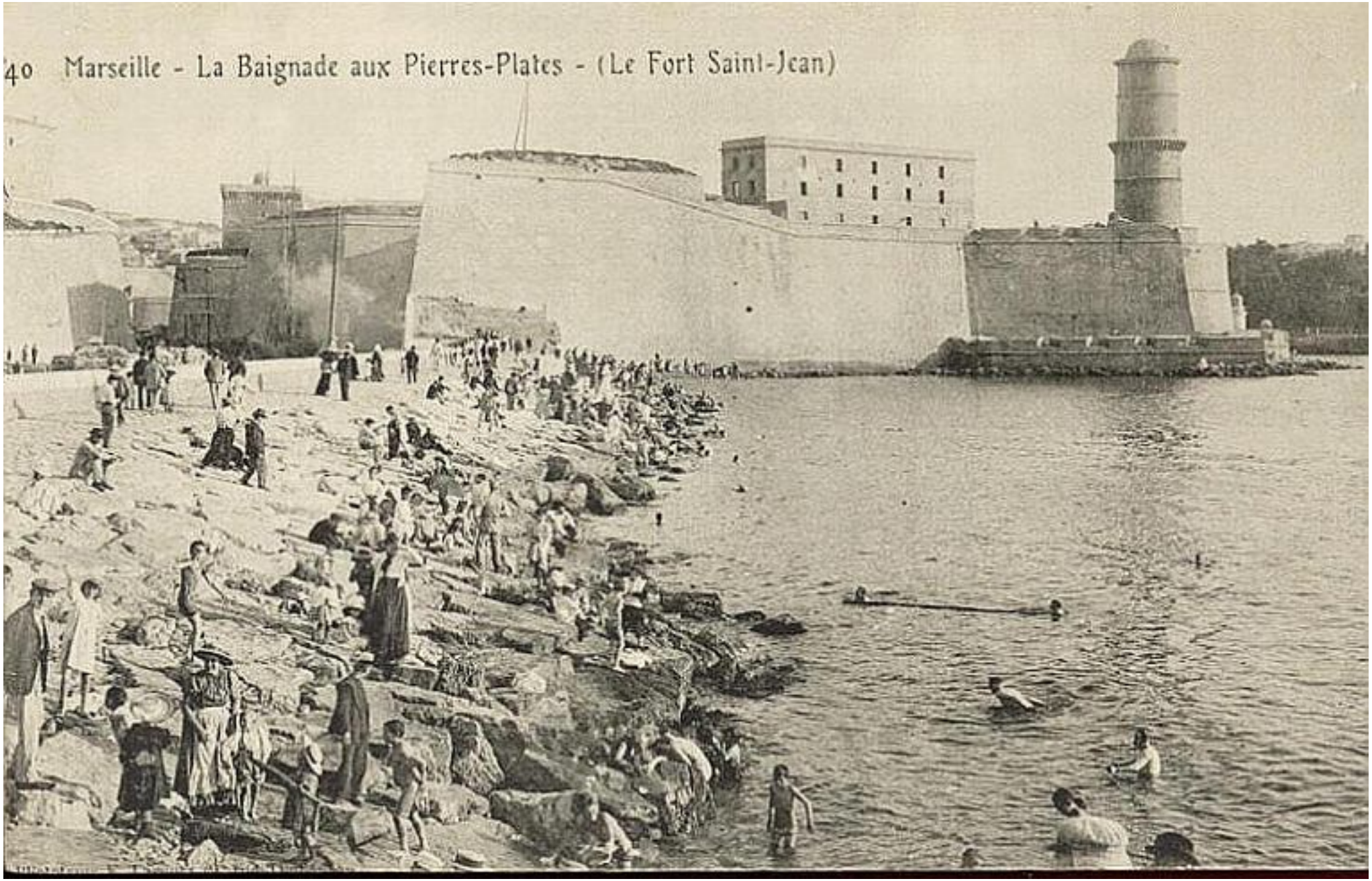
40 Marseille - La Baignade aux Pierres-Plates - (Le Fort Saint-Jean)

Plans et maquettes de l'urbanisation projetée du J4

Ce n’est pas de l’aménagement, c’est de l’hyper densification.
Ce n’est pas un ensemble architectural bien pensé.
Il y a une très forte incohérence architecturale.

Centre de la mer
Barre commerciale

MUCEM

CRM

Fort Saint Jean

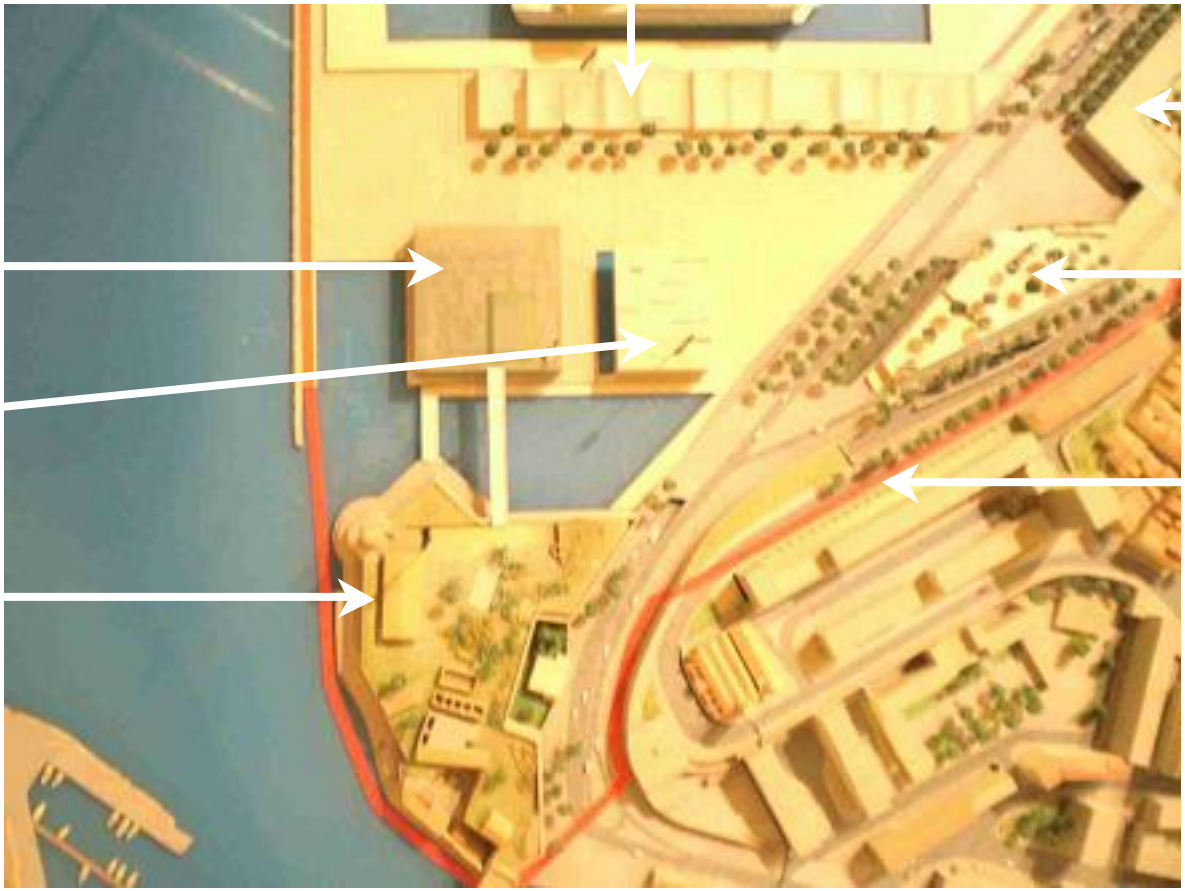

Cathédrale de la Major

Consigne sanitaire Pouillon

Esplanade de la Tourette

Esplanade de la Tourette

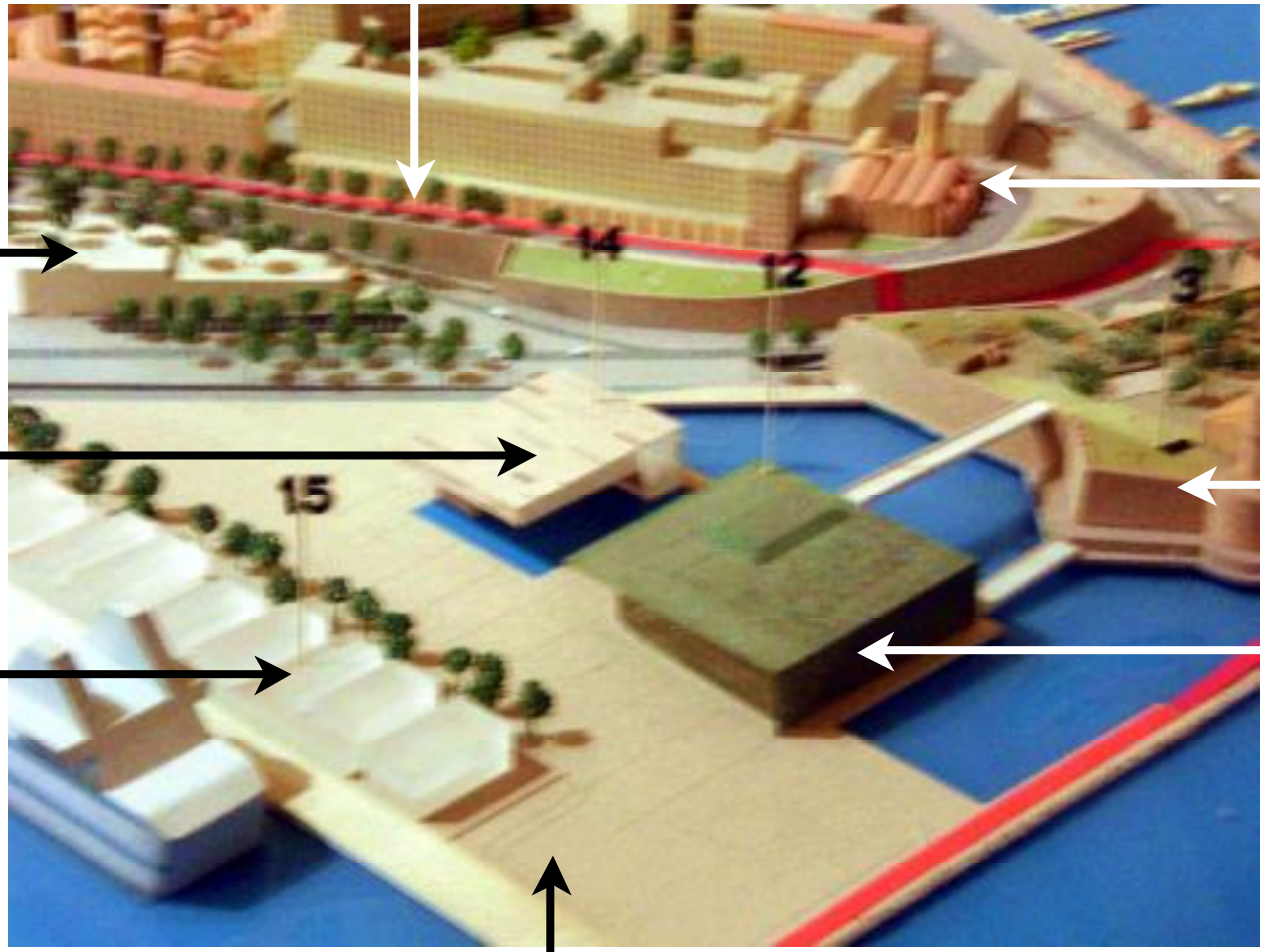

Consigne sanitaire Pouillon

CRM

Centre de la mer Barre commerciale

Eglise Saint Laurent

Fort Saint Jean

MUCEM

Parking
700 places

Cathédrale de la Major

Esplanade de la Tourette

Fort Saint Jean

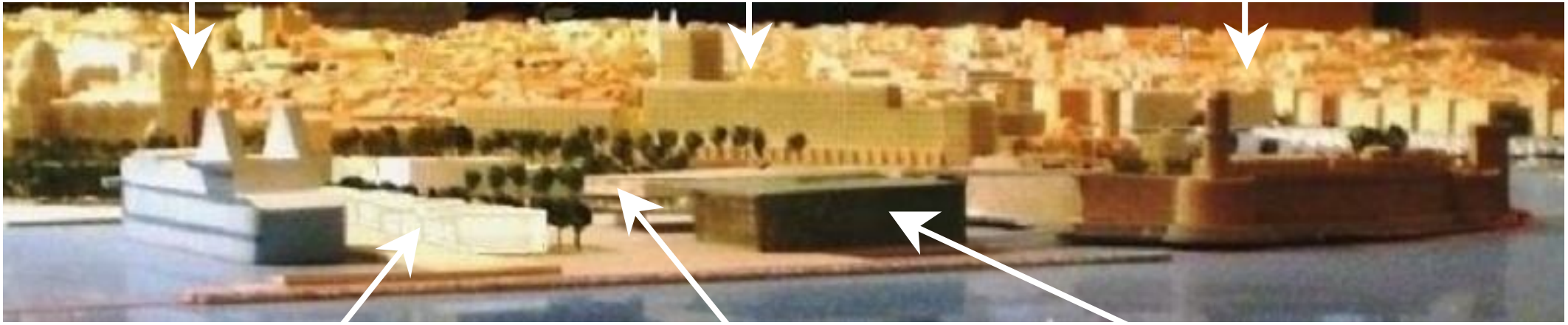

Centre de la mer
Barre commerciale
hauteur moyenne 11 m

CRM
(Centre Régional de la Méditerranée)
58,65 m x 41 m
hauteur 17,50 m
(dimensions du permis de construire)

MUCEM
72 m x 72 m,
hauteur 19-22 m

Centre de la mer
Barre commerciale
hauteur moyenne 11 m

CRM
(Centre Régional de la Méditerranée)
58,65 m x 41 m hauteur 17,50 m
(dimensions du permis de construire)

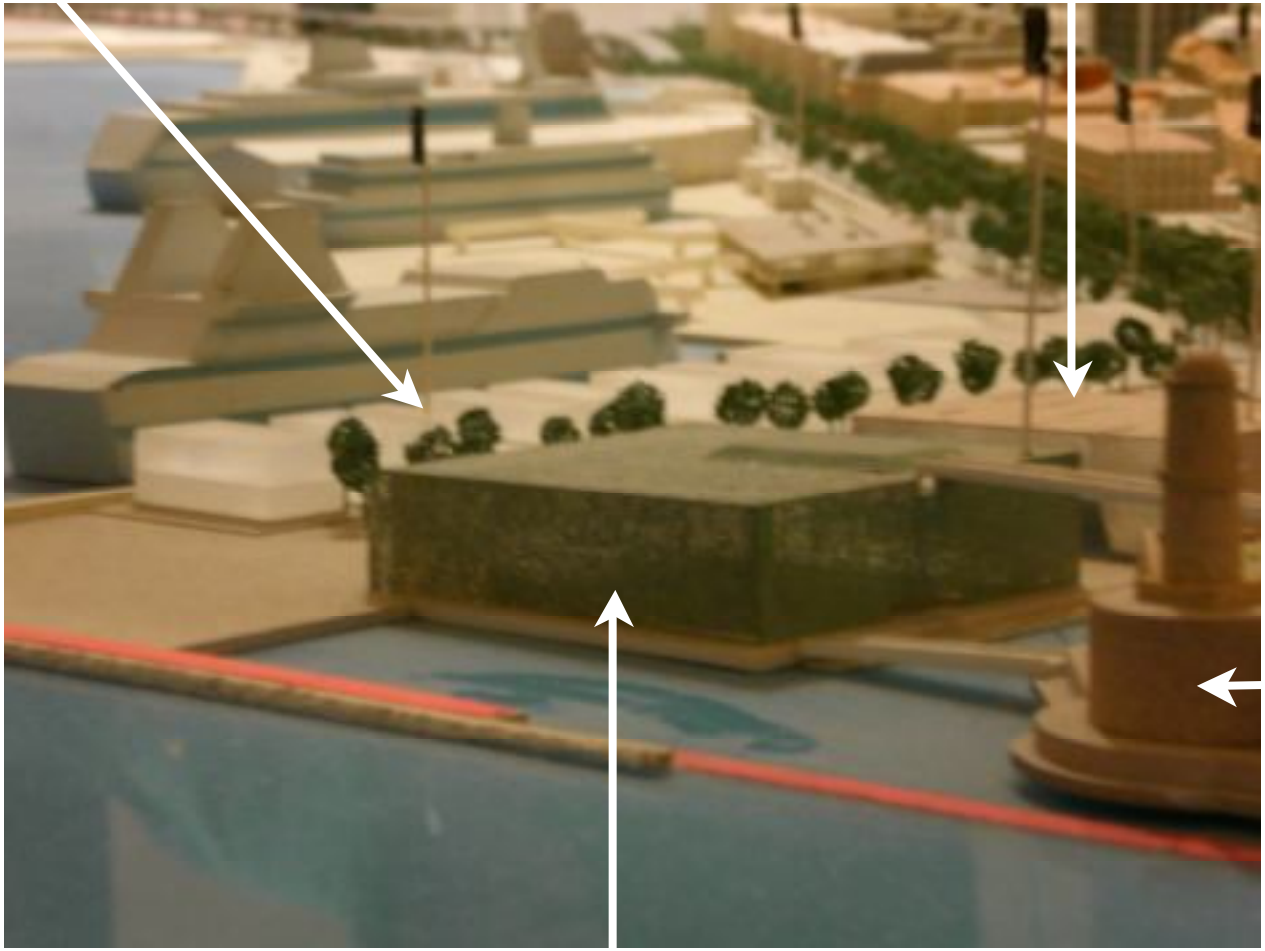

Fort Saint Jean

MUCEM
72 m x 72 m, hauteur 19-22 m

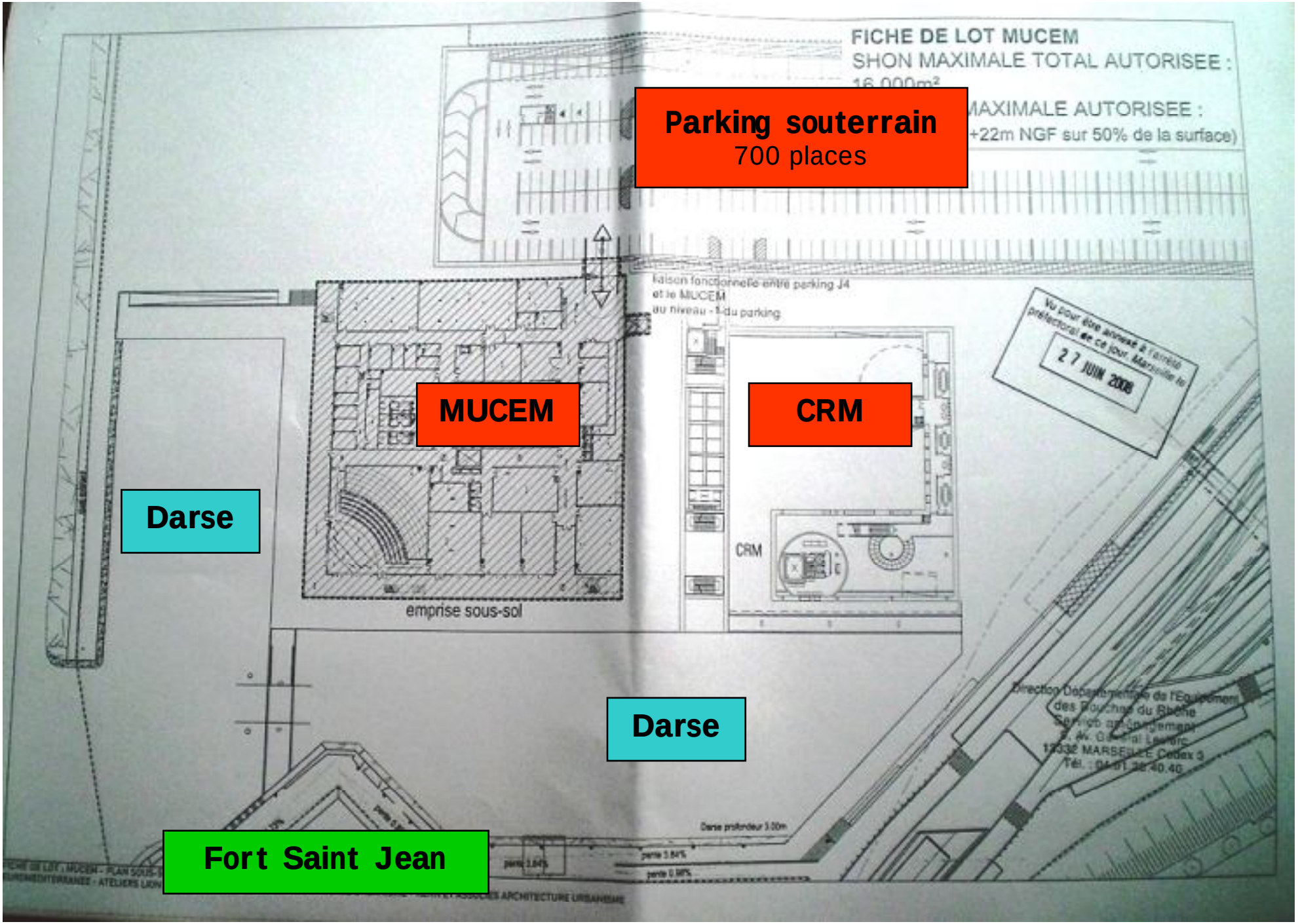
FICHE DE LOT MUCEM
SHON MAXIMALE TOTAL AUTORISEE :
16 000m²
MAXIMALE AUTORISEE :
+22m NGF sur 50% de la surface)
Parking souterrain
700 places
liaison fonctionnelle entre parking J4
et le MUCEM
au niveau -1 du parking
MUCEM
CRM
CRM
Darse
emprise sous-sol
Darse
Fort Saint Jean
Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral de ce jour, Marseille le
27 JUIN 2008
Direction Départementale de l'Equipement
des Bouches du Rhône
Service aménagement
2, Av. Général Leclerc
13332 MARSEILLE Cedex 3
Tél. : 04 91 32 40 40
Darse profondeur 3.00m
pente 3.84%
pente 0.98%
ARCHITECTURE URBANISME

La taille du MUCEM et du CRM n’est pas réelle.

1 **la tour CMA CGM** (compagnie de transport maritime), construite par l'architecte Zaha Hadid, abritera le siège social de la société dans le quartier d'Arenc.

2 **le Silo d'Arenc**, un patrimoine réhabilité qui accueillera une salle de spectacle de 2000 places et des bureaux.

3 **Euromed Center**, nouvelle plateforme internationale d'échanges avec bureaux, hôtels, multiplexe, centre de conventions,...

4 **les Docks**, formidable témoignage de l'histoire portuaire de Marseille, construits de 1858 à 1866 par Gustave Desplaces. Admirablement restaurés, les bâtiments accueillent de nombreuses entreprises et services publics dont l'établissement public d'Euroméditerranée.

5 **les terrasses du Port** avec leurs commerces et équipements renforceront l'attractivité de Marseille et de son port.

6 **la cathédrale de La Major** est un édifice romano-byzantin construit à partir de 1857 sur les plans de Léon Vaudoyer, à l'emplacement du baptistère antique et de l'ancienne cathédrale romane partiellement détruite. Dans le cadre d'Euroméditerranée, l'esplanade de la Major sera réaménagée.

7 **Espaces d'animation et de commerces**, équipement touristique prévu par l'Etat, présentera des expositions, animations et conférences sur le thème de la mer.

8 **le Centre Régional de la Méditerranée** sera un espace de réflexion et de création autour de la Méditerranée.

9 **le MuCEM**, Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

Ces trois dernières structures sont des projets phares de la nouvelle organisation du pôle Saint-Jean et plus largement de la Cité de la Méditerranée.

23/11/2008

Le CRM n’est pas montré…

Quelques vues mises en perspective

Avant
Vue de la Cathédrale de la Major

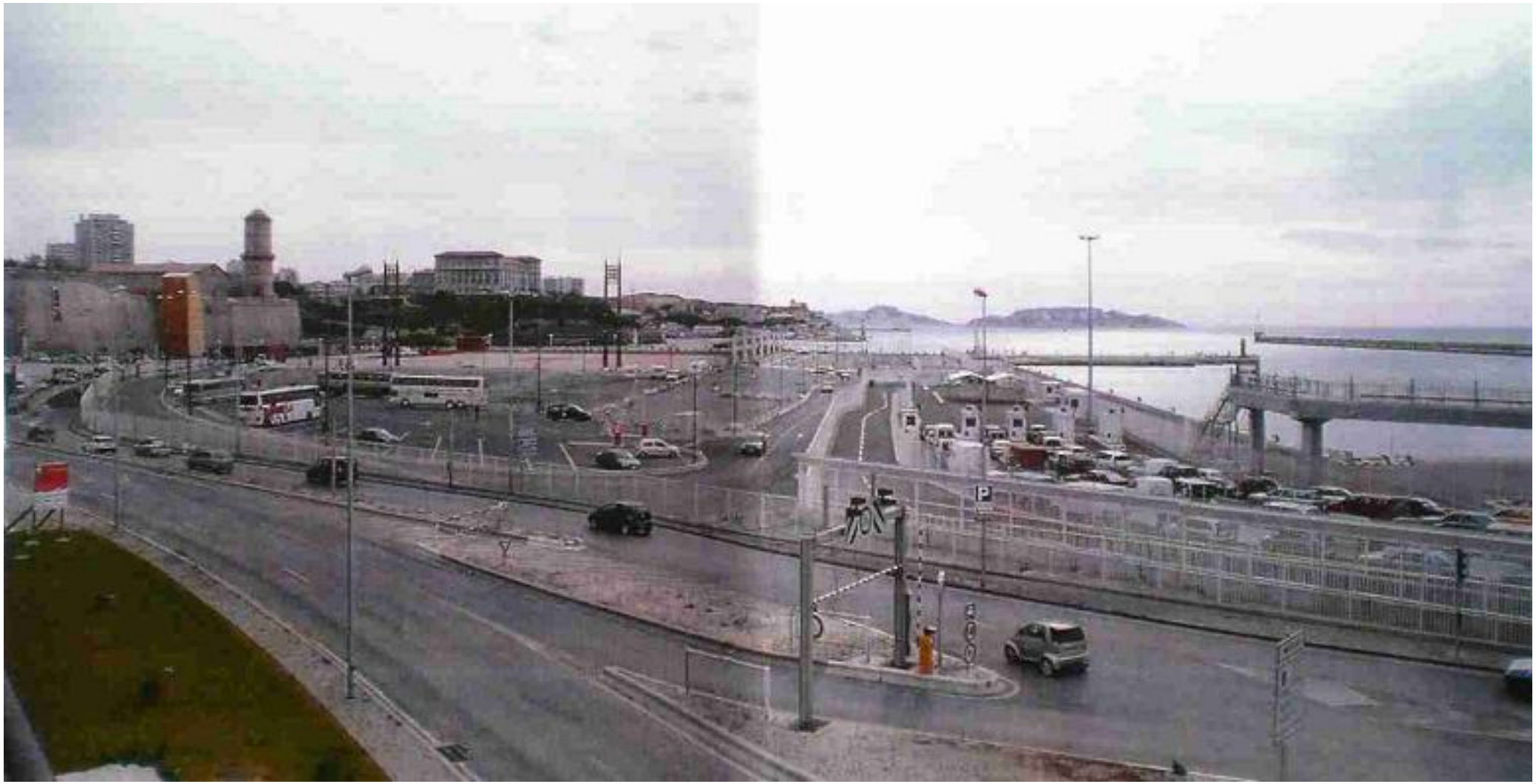

Le J4 est libre, c'est une occasion unique. Il faut l'aménager au minimum, de manière légère, en harmonie avec le site et pour le bien de tous les habitants et des visiteurs. Il faut un grand parc public.

Après
Vue de la Cathédrale de la Major

Les bâtiments ne sont jamais présentés vus à la hauteur du piéton.
Le piéton sera enfermé entre des bâtiments très hauts, et il ne verra la mer que très partiellement.
Il se trouvera dans une large rue entre deux façades d'une hauteur de 5 étages d'un côté (MUCEM, CRM) et de 3 étages de l'autre (Centre de la mer / barre commerciale), le tout surélevé par rapport à la mer car il est prévu 2 niveaux de parking en dessous.

Avant

Vue de la Digue du Fort Saint Jean

Après

Vue de la Digue du Fort Saint Jean

CRM (Centre Régional de la Méditerranée)

Urbanisation totale du J4,
masquant toute perspective sur la baie de Marseille

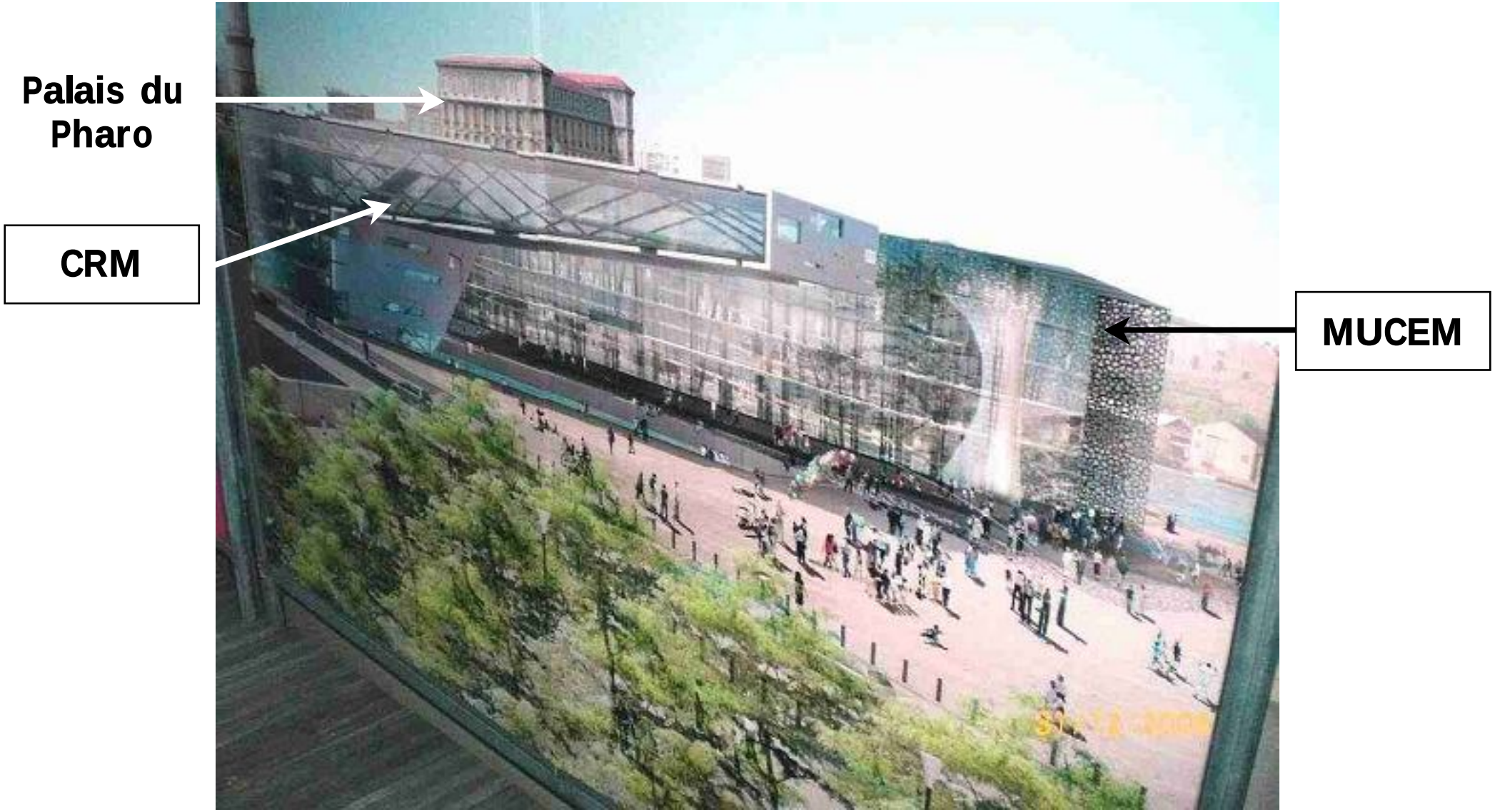

Le Centre de la mer / barre commerciale masquera la vue sur la mer.

Vues du J4 à partir de l'Esplanade de la Tourette

(rue qui va de l'Eglise Saint Laurent à la Mairie du 2ème et à la Cathédrale de la Major)

La flèche rouge indique la hauteur des bâtiments, qui cacheront la vue

Vues du J4 à partir de l'Esplanade de la Tourette

(rue qui va de l'Eglise Saint Laurent à la Mairie du 2ème et à la Cathédrale de la Major)

La flèche rouge indique la hauteur des bâtiments, qui cacheront la vue

Vues du J4 à partir de l'Esplanade de la Tourette

(rue qui va de l'Eglise Saint Laurent à la Mairie du 2ème et à la Cathédrale de la Major)

La flèche rouge indique la hauteur des bâtiments, qui cacheront la vue

Circulation et pollution

- Le nombre d’arbres prévu, en pot, est de 42.

- En surface, l‘Esplanade Saint Jean doit être vouée à une circulation de desserte.

- La circulation au pied du Fort Saint Jean et au niveau de l’Esplanade Saint Jean sera très importante. Elle est déjà de 50.000 voitures par jour.

- L’Axe Nord-Sud (tunnel de la Joliette), avec une tête de tunnel au niveau de l‘Esplanade Saint Jean, ne fera que renforcer la pollution locale qui est déjà trop élevée et hors-norme.

- La trémie de raccordement des deux tunnels (Axe Nord-Sud ou tunnel de la Joliette, et tunnel du Vieux Port) sera située devant la Cathédrale et le J4, et en contrebas de l’Esplanade de la Tourette.

- Les gaz d'échappement se concentreront au niveau de la trémie. Avant, ils étaient dispersés tout le long de la passerelle.

Sortie à l'air libre des gaz d'échappement de 50.000 véhicules par jour, par la trémie de raccordement de l'Axe Nord-Sud (tunnel de la Joliette) et du tunnel du Vieux Port

Cathédrale de la Major

Centre de la mer Barre commerciale

Parking
700 places

Digue du Large

Fort Saint Jean

MUCEM

CRM

Ferries et bateaux de croisière: fumées polluantes
Un ferry équivaut à 12.000 voitures par jour

Axe Nord-Sud

(Tunnel de la Joliette remplaçant la passerelle)

(Enquête publique, décembre 2005)

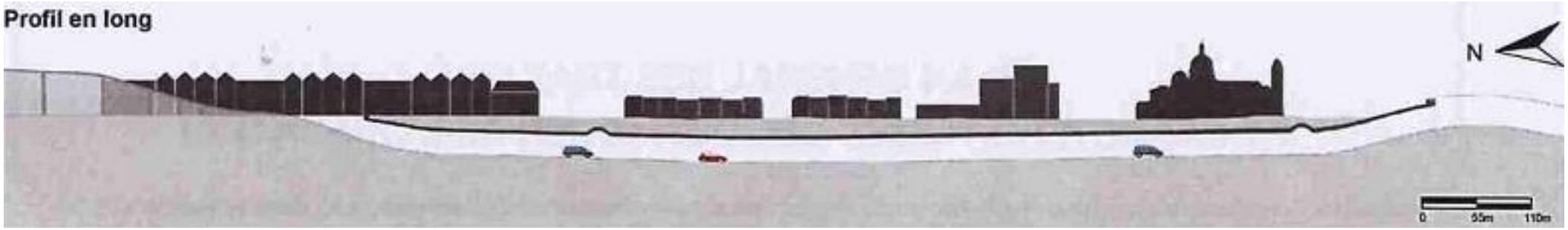

Le Fort Saint Jean est à droite sur le schéma

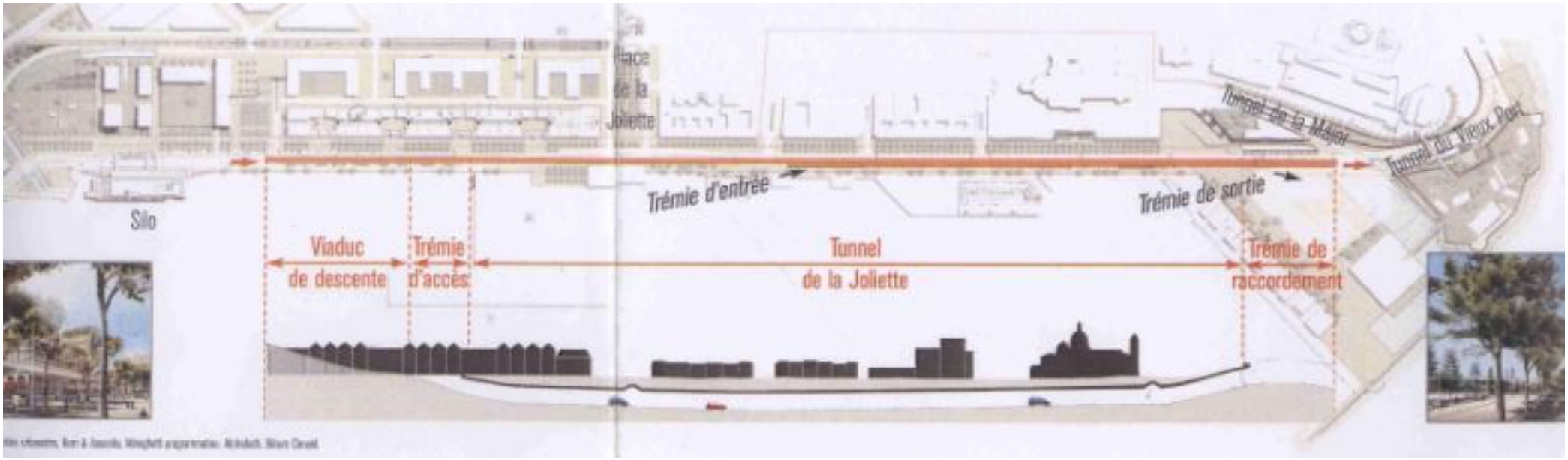

Axe Nord-Sud

(Tunnel de la Joliette remplaçant la passerelle)

(Enquête publique, décembre 2005)

Tunnel de la Joliette

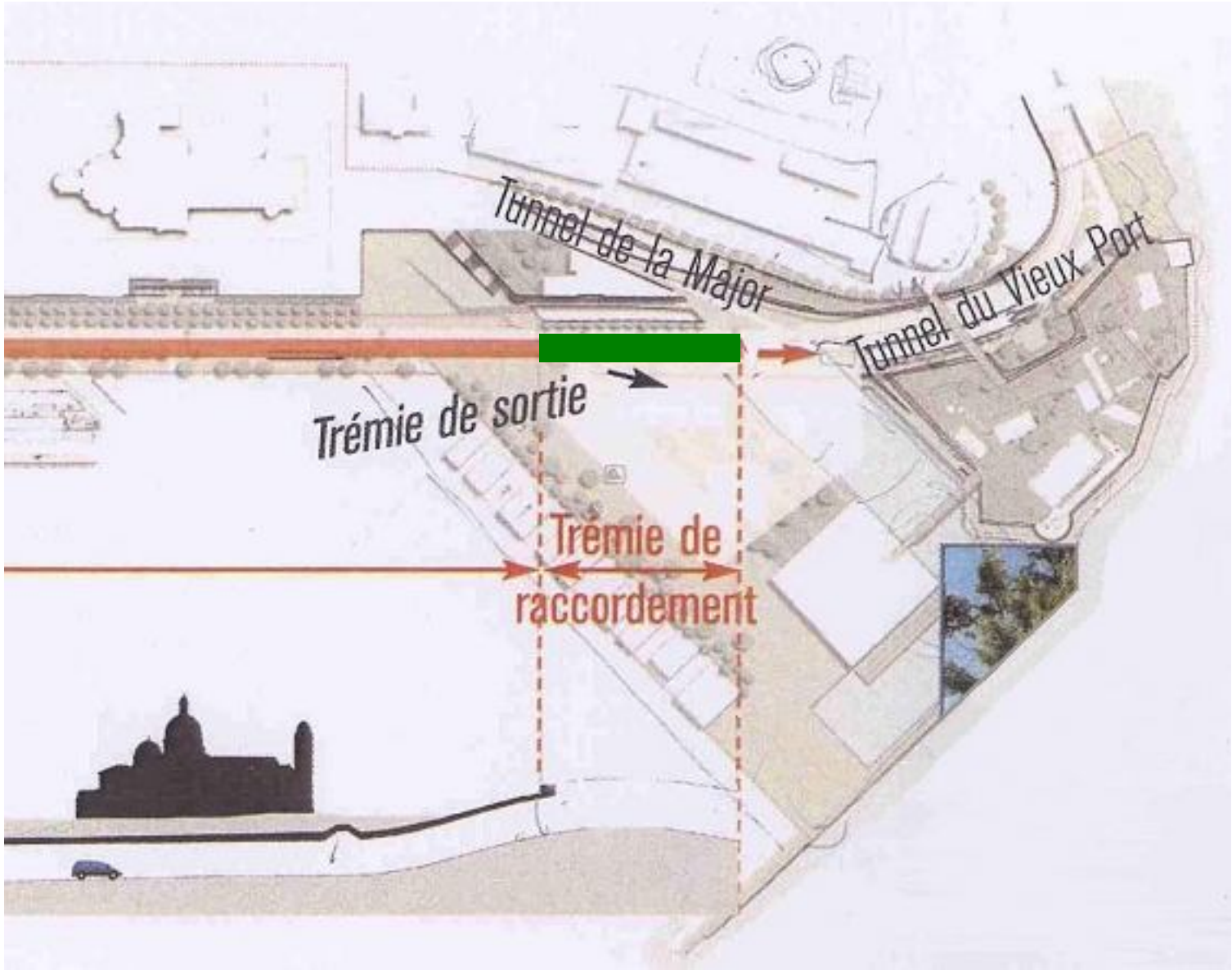

Axe Nord-Sud

(Tunnel de la Joliette remplaçant la passerelle)

(Enquête publique, décembre 2005)

Le Fort Saint Jean est à gauche sur le schéma

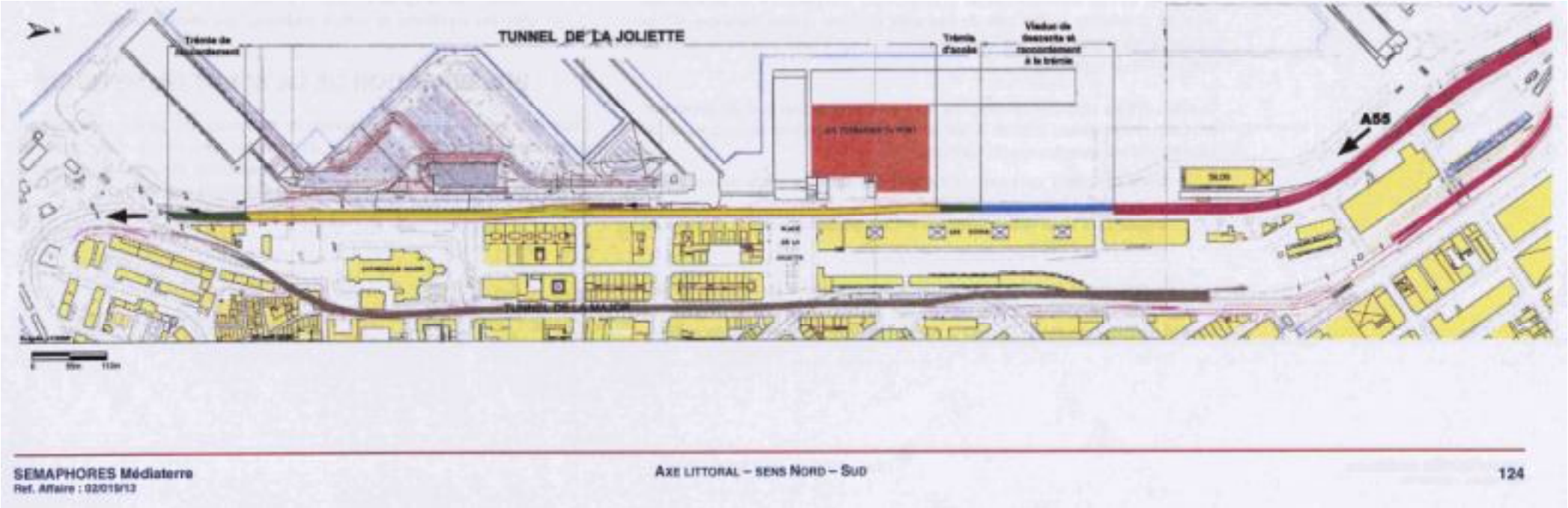

Trémie de raccordement des deux tunnels (Axe Nord-Sud, Vieux Port)

Située devant la Cathédrale et le J4, et en contrebas de l'Esplanade de la Tourette, elle évacuera à l'air libre les gaz d'échappement de la circulation souterraine.

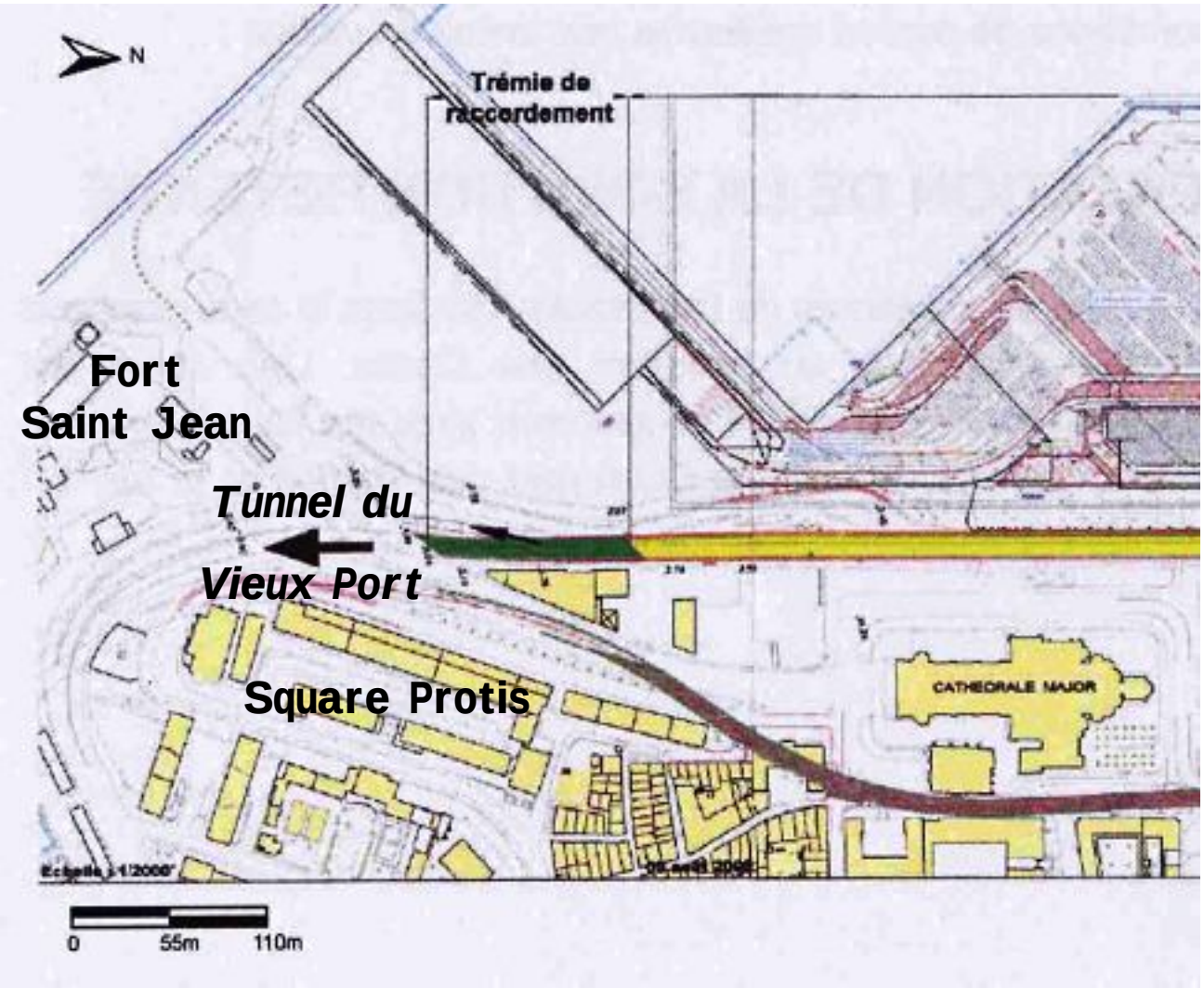

Tunnel de la Joliette (Axe Nord-Sud)

Climat et économie

Le vent et les tempêtes risquent d’endommager les constructions.

- La toiture du Palais du Pharo s’est envolée en novembre 2008.
- En septembre 2004, trois bateaux (25 tonnes chacun) de la Coupe America ont été renversés et endommagés par une violente tempête qui s'était abattue sur les bases du J4.
- Le porte-à-faux du CRM, de 40 m, sera exposé plein nord.
- La montée des mers mettra les bâtiments et leurs sous-sols en péril.
- Quid des tremblements de terre?

Le vent et les tempêtes risquent de vieillir prématurément ces bâtiments modernes.

- La situation de l'annexe du MUCEM, "tout en résille" de béton, fragile, sur le J4, sera très exposée aux embruns, à la pollution des fumées des navires, des véhicules, des oiseaux, et aux risques climatiques en général.

- L'annexe du MUCEM coûtera en entretien beaucoup plus cher que si elle était à l'abri, à l'intérieur du Fort Saint Jean ou de la ville.

- La résille sera comme une "passoire à thé" et retiendra gentiment tout ce qui vole… Ce sera un piège à sacs en plastique et autres débris qui traînent dans l'air et dans l'eau.

Impact économique

- Le développement prévu de la Joliette au J4 a une double finalité:
  - Faire venir des entreprises
  - Des fins lucratives (qui s'enrichit, *in fine*?)
    Confisquer de plus en plus d'espace public au profit des commerces, des terrasses de cafés et des restaurants.
    Livrer l'espace public pour l'essentiel aux croisiéristes et aux consommateurs actuels de Plan de Campagne.

- Il y aura trop de commerces (Terrasses du Port etc…). Les commerces du Centre Ville vont péricliter.

- Drainer les consommateurs de Plan de Campagne vers la Joliette et le J4, avec une invasion par les véhicules automobiles, est-ce cohérent d'un point de vue écologique?

Divers

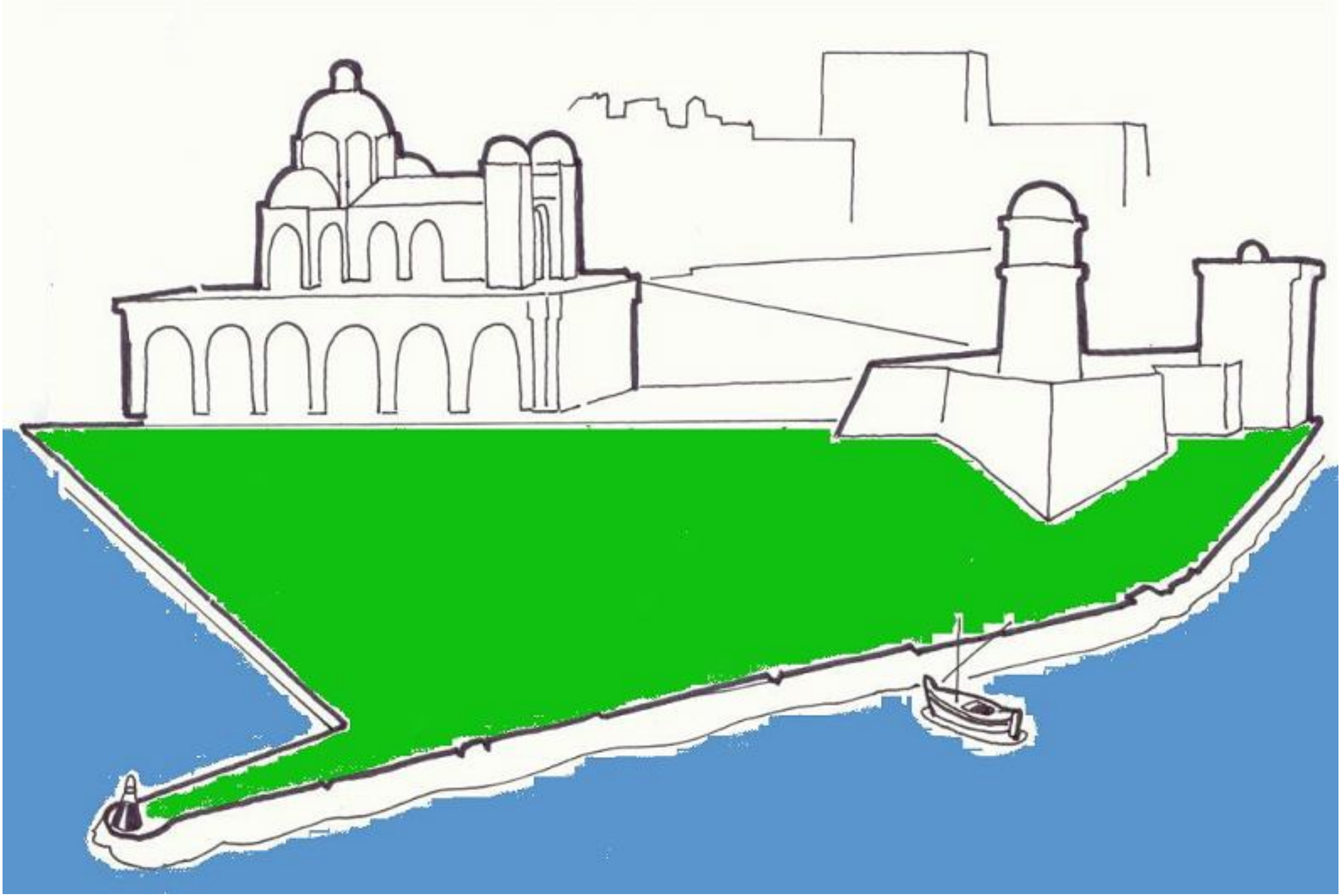

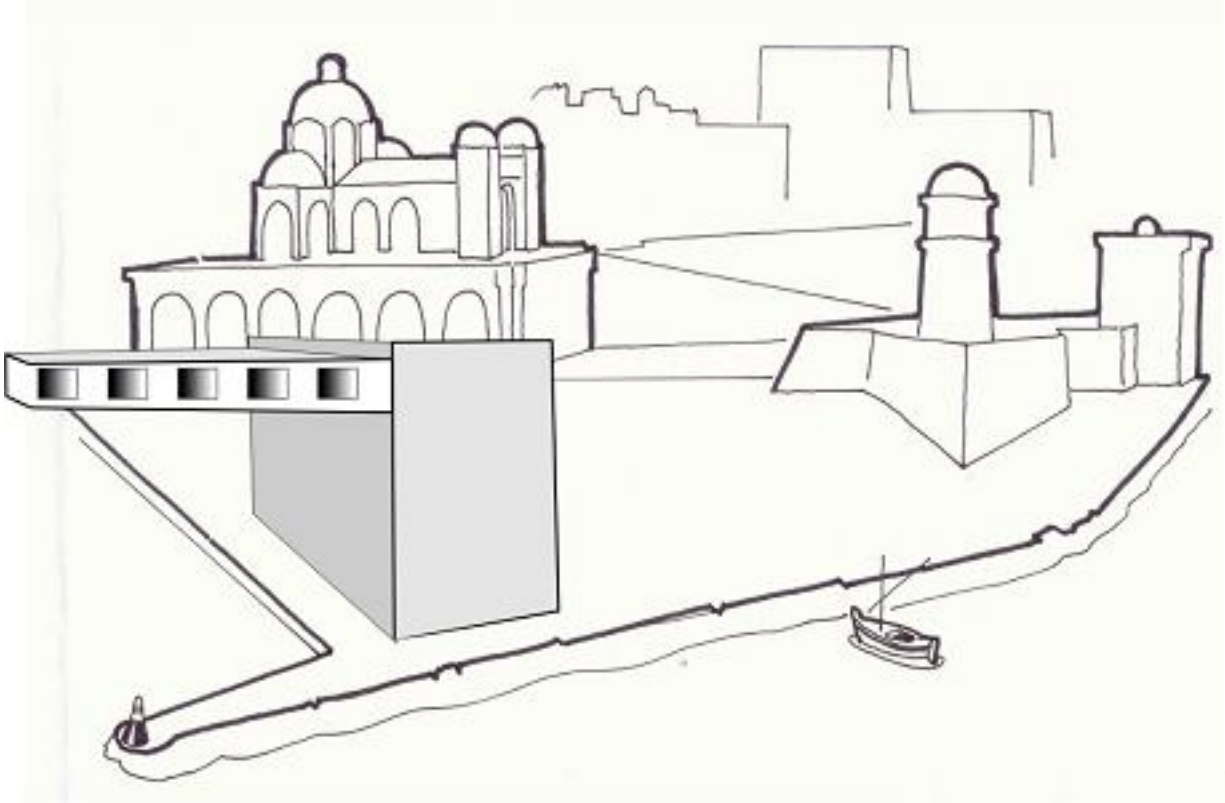

Non

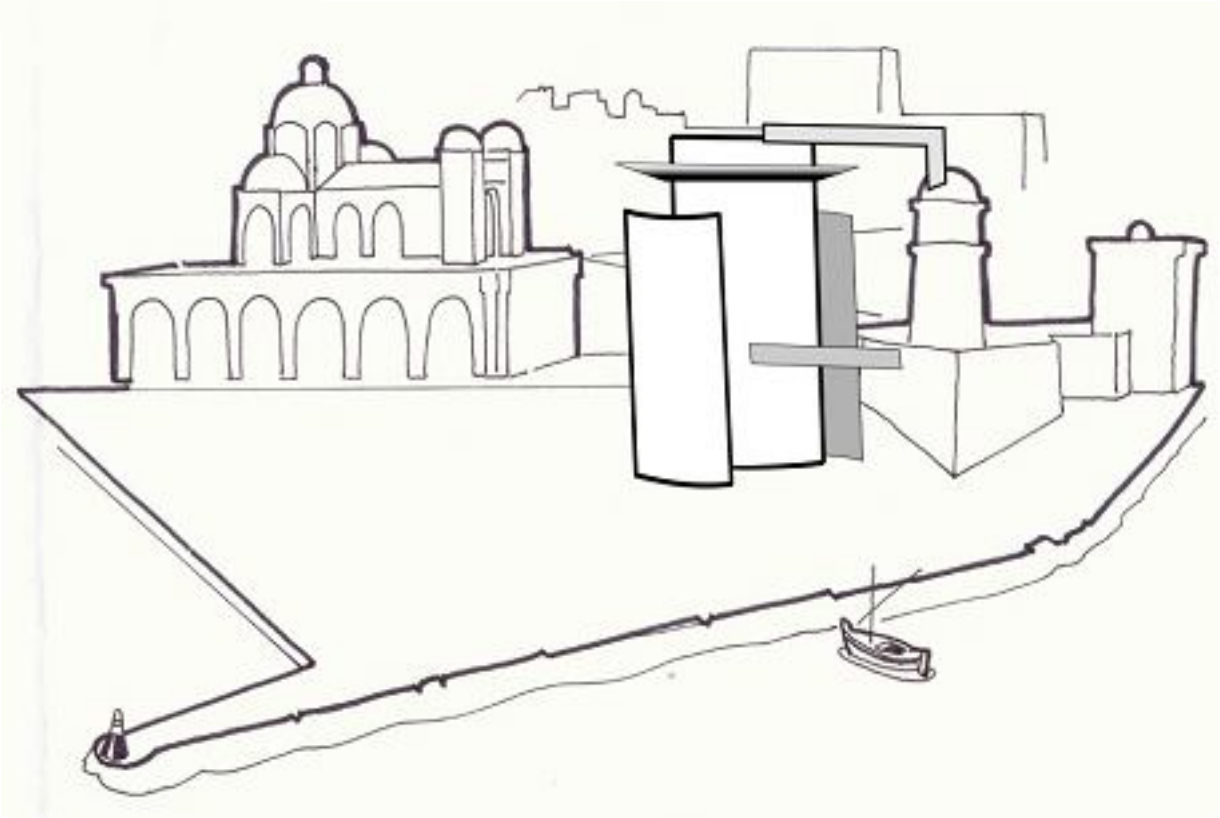

Atteinte au patrimoine esthétique et historique

La Cathédrale de la Major

L'entrée du Vieux Port

La Vieille Charité

Urbanisation du J4

Les Iles

L'Eglise Saint-Laurent
Le Vieux-Port

Le Palais du Pharo
Le Fort Saint-Nicolas